

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 — 10 fr. pour six mois,
 — 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 1^{er} octobre.

Quelques journaux étrangers ont assuré que la solution des affaires d'Italie serait entravée par le désir de l'Empereur des Français de fonder en Italie un royaume pour un Prince de sa Maison.

Ces bruits n'ont pas besoin d'être réfutés. Pour leur ôter toute valeur, il suffit, sans parler des engagements pris à Villafranca, de se rappeler les actes et les paroles de l'Empereur Napoléon avant et depuis cette époque. (Moniteur universel).

Une nouvelle circulaire du ministre de la guerre complète les instructions relatives à la livraison des chevaux de l'armée aux cultivateurs :

« Les ordres de livraison, dit cette circulaire, seront donnés par le ministre, d'après les propositions qui lui auront été adressées par les intendants militaires ou d'après les demandes directes.

« Les chevaux seront remis sur place par les régiments d'artillerie ou fractions de corps de cet arme, aux cultivateurs dûment autorisés, ou conduits dans les chefs-lieux d'arrondissement, de canton ou commune, pour ceux d'entre eux dont le domicile serait trop éloigné ou qui n'auraient pas voulu se déplacer. Les animaux livrés à ces derniers seront conduits par des officiers, sous-officiers et cavaliers du corps, munis d'un état signalétique.

« Il sera donné connaissance préalable au preneur, de l'âge du cheval présenté et de l'estimation qui aura été faite de sa valeur marchande, par la commission du régiment d'artillerie, de concert avec l'officier de remonte. »

Tribunaux.

Les coulisiers condamnés chacun à 10,000 francs d'amende pour immixtion sans titre dans les fonctions d'agent de change, se sont pourvus en cassation contre l'arrêt de la Cour im-

périale de Paris, confirmatif du jugement de la 6^e Chambre correctionnelle de la Seine. Cette affaire viendra devant la Cour suprême après les vacances. MM^{es} Delaborde et Rendu sont chargés de soutenir le pourvoi.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le maréchal de Mac-Mahon, qui est attendu à Lille lundi prochain, partira à huit heures de Paris et arrivera à la gare extérieure de Fives vers une heure 45 minutes.

Son Excellence montera à cheval pour faire son entrée en ville.

Le héros de Malakoff, de Magenta et de Solferino va recevoir l'accueil le plus chaleureux ; toute la population sera sur pied et voudra prouver à l'illustre maréchal qu'il a déjà acquis toutes nos sympathies et que nous sommes fiers et reconnaissants des services qu'il a rendus à la France.

M. le maire de Lille a reçu hier une lettre de Son Excellence qui lui annonce qu'elle accepte le banquet qui lui est offert au nom de la ville. Ce banquet aura lieu dans les salons de la Mairie.

Par ordonnance de M. Petit, doyen des présidents de chambre à la cour impériale de Douai, remplissant les fonctions de premier président en l'absence du titulaire, M. Dumon, conseiller à la cour impériale, est nommé pour présider les assises du 4^e trimestre 1859, dans le département du Pas-de-Calais. Sont nommés assesseurs, MM. Dekeyser, vice-président, et Couture, juge au tribunal de première instance de Saint-Omer.

On sait qu'une loi récente a défendu l'insertion des valeurs au porteur, dans les lettres, à moins que celles-ci ne soient chargées, et qu'en les confiant à la direction des postes, on ne déclare les valeurs qu'elles contiennent et qu'on ne paie un droit supplémentaire. Une pénalité très grande peut atteindre ceux qui enfrein-

draient cette nouvelle prohibition. Plusieurs personnes nous ont demandé si les timbres-postes que l'on envoie fréquemment dans les lettres pour faire de petits paiements à distances, sont compris dans cette prohibition. Les timbres-poste n'étant pas, à proprement parler, des valeurs au porteur, pourront, comme par le passé, être insérés dans les lettres simples, sans aucune formalité. Le rapport de la commission résout ainsi la question d'une manière formelle.

De nouvelles instructions très sévères, envoyées par le chemin de fer du Nord à ses agents, leur défendent formellement de recevoir de l'argent à transporter, à moins qu'il ne soit renfermé dans une enveloppe de toile. Les valeurs en papier peuvent, comme par le passé, être mise sous enveloppe de papier ciré. On se rappelle qu'il faut toujours une expédition qui porte la même empreinte de cire que l'enveloppe.

Les voyageurs qui fréquentent assidûment les chemins de fer trouveront dans les chiffres suivants de grandes raisons de sécurité. Une enquête a fourni les résultats suivants :

En France, depuis la création de la première ligne, on a calculé que sur 1,953,555 voyageurs transportés, un seul avait été tué, et un blessé sur 496,531.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 80 centimes à l'hectolitre.

Le 18 juillet prochain, c'est-à-dire 1860, les astronomes parisiens pourront observer une belle éclipse de soleil du haut de leurs observatoires. Après celle-ci, il n'y en aura plus que vingt de visibles à Paris d'ici à la fin du XIX^e siècle.

Nous avons publié récemment quelques observations de M. le docteur Falize relativement au danger que présente l'emploi des tuyaux en

plomb pour la conduite du cidre. Dans un arrêté publié par M. le préfet du Calvados, nous remarquons ce passage :

« Il est défendu aux marchands de vins et de liqueurs d'avoir des comptoirs revêtus de lames de plomb ; aux débitants de sel de se servir de balances de cuivre ; aux nourrisseurs de vaches, crémiers et laitiers de déposer le lait dans des vases en plomb, en zinc, en fer galvanisé, en cuivre ou alliage de ce dernier métal ; aux fabricants d'eaux gazeuses, de bière ou de cidre et aux marchands de vins de faire passer par des tuyaux ou appareils de cuivre, de plomb ou autres métaux pouvant être nuisibles, les eaux gazeuses, la bière, le cidre et le vin. Toutefois, les vases ou ustensiles de cuivre dont il est question au présent article pourront être employés, s'ils sont étamés. »

Nous avons vu fonctionner, dit le Journal de l'Aisne, une machine ingénieuse inventée par un horloger de Festieux, M. Jean Marie, et qui a pour but la taille des pierres. Cette machine, dont le modèle en petit, est extrêmement joli, ébauche, pique ou pioche, taille, cisèle, boucharde ou rustique les plus dures avec une précision remarquable. Elle balait ses débris. Sur de petites rails de fer, le chariot où est déposé la pierre à attaquer, avance, recule, marche dans tous les sens. Nous avons vu préparer un bac de pierre dure dont le creusement exigeait trois ou quatre journées d'hommes, et que l'inventeur se charge de creuser en une heure. Sa machine, dit-il, peut mettre en état cent par-pings à l'heure ; elle peut faire des moufures, tailler des colonnes, des établements, des larmiers, en un mot rendre aux carriers, aux entrepreneurs de maçonnerie, aux architectes de grands services comme économie de temps et de main-d'œuvre.

Les travaux pour construire les fortifications d'Anvers, enceinte et forts, seront adjugés en un seul lot dont l'importance est de 37,766,235 fr. Il finira bien par s'élever à 50 millions avec l'imprévu et les accidents.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 1^{er} OCTOBRE 1859.

UN CRIME GAGNÉ

Louis s'ennuyait chez lui, dans un joli petit appartement situé à l'entresol d'une petite maison de la rue Notre-Dame-de-Lorette. Il se trouvait ce jour-là emporté dans un courant d'idées peu récréatives. Il faisait sombre, le temps était nuageux ; pas un rayon de soleil au dehors, aussi pas une idée sereine dans le cerveau de Louis. Il rêvait, et sa pensée voyageait depuis longtemps dans les régions invisibles à l'œil nu, lorsqu'un jeune homme entra dans la pièce où il rêvait en face de son secrétaire ouvert.

— Que diable fais-tu là ? dit l'arrivant.

— Ah ! bonjour, Paul.

— Médites-tu un complot ? fais-tu un plan de drame, où tout le monde meurt au premier acte ? tu as l'air de Marius rêvant sur les ruines de Carthage.

— Eh ! mon Dieu !... Je voudrais être à cent lieues d'ici, et voilà tout ; je n'ai pas quatre idées qui se suivent... enfin, mon gros Paul, je suis aussi bête que toi en ce moment.

— Tu le seras bien plus encore lorsque tes idées ordinaires te reviendront... Mais enfin,

que fais-tu là, assis dans cette chambre ? regardes-tu marcher ta pendule ?

— Tiens, mon gros Paul, je ne suis pas en train de rire ni de plaisanter. Si tu veux, nous irons dîner dehors, et je te raconterai une chose que tu n'as jamais vue, et qui m'a valu aujourd'hui une heure d'affreuse torture.

— Parles-tu sérieusement ?

— On ne peut pas plus sérieusement... Je vais m'habiller, et tu m'emmèneras où tu voudras que je dîne. Si je suis distrait, rêveur, préoccupé, tourmente-moi un peu, je te le permets et te le demande ; j'ai besoin de n'être pas trop livré à moi-même aujourd'hui... je trempe dans un océan d'idées détestables.

Une heure après, Louis et Paul étaient assis dans un des cabinets de verdure du restaurant Champeaux, place de la Bourse.

Paul mangea, but et rit beaucoup ; Louis but et mangea presque autant, mais ne fit qu'essayer de rire ; enfin, pressé de se débarrasser du fardeau d'un secret oublié depuis longtemps, mais qui s'acharnait à lui depuis le matin, il s'écria :

— Paul, mon ami, tu veux donc tout savoir ?

— Moi ? non ; je ne veux rien savoir, reprit Paul.

— Si fait, tu désires...

— Je ne désire pas du tout.

— Eh bien ! n'importe, tu l'apprendras... On n'est pas plus désobligeant... que diable !... tu vois que j'ai besoin de te faire une confidence, et tu la repousses !

Paul but un énorme verre de champagne, s'essuya la bouche avec un grand sérieux, et répondit :

— Louis, tu ne saurais en conscience me refuser ce récit que je brûle d'entendre...

— A la bonne heure !

Et Louisy commença ainsi :

— Tu sais que ma famille habite Granville, un port de pêche creusé dans un des caps de la baie de Cancale.

— Le pays des huitres ! interrompit Paul, qui faisait application de la science géographique, puisée dans l'étude des cartes de restaurateurs.

— Pas d'équivoques. En 1831, reprit Louisy, j'avais terminé mes études au collège d'Avranches, et j'étais venu passer quelque temps auprès de ma famille qui, tu le sais, mon gros Paul, n'est rien moins que fortunée. Mon père est un brave artisan qui s'est efforcé de me donner une éducation qui pût m'aider à faire mon chemin dans le monde. Il a eu pour moi l'orgueil de vouloir me dérober à la triste condition dans laquelle il a végété cinquante ans.

Dois-je t'en remercier ? ne serais-je pas plus heureux de porter comme lui des sabots et une blouse que des bottes vernies et un habit de drap fin... c'est ce que je ne sais pas ; l'avenir me le dira ! Je m'ennuyais mortellement à la maison, ne pouvant frayer avec personne dans la ville, soit parce que mon rang ne me permettait pas de voir les hauts bourgeois, soit parce que mon éducation me rendait insupportable la société de mes pareils ; je n'avais d'autres distractions que de longues promenades dans les champs et sur les bords de la mer ; au bout d'un mois de cette vie, j'avais fini par choisir pour but ordinaire de mes courses isolées un cimetière...

— Ah ! mon Dieu !

— Ce cimetière était situé sur une hauteur, à une lieue environ de la ville : de là on découvrait une grande étendue en mer, et j'ai-

mais à interroger le lointain, l'horizon sur les voiles et sur les tempêtes qu'on voyait venir. J'y allais régulièrement tous les soirs, à la chute du jour. J'avais lié connaissance avec le fossoyeur, et il m'avait expliqué la monographie du lieu. Je savais imperturbablement où étaient enterrés monsieur et madame tels...

— Il a toujours eu des idées comme cela... c'est très réjouissant !

— Un jour j'arrivai à mon cimetière, et je fus étonné de trouver vingt terrassiers en train de le bouleverser. Qu'y a-t-il donc ? dis-je au fossoyeur.

— La prescription est acquise à un bon nombre de fosses, me répondit-il, et nous les déboulons pour faire place aux nouveaux venus...

— Allons, m'écriai-je, il est dit qu'à moins d'être riche pour payer à perpétuité les six pieds de terre qu'il nous faut, l'homme ne peut pas mourir en paix ! Tout à coup, en piétinant au milieu de la terre fraîchement remuée, j'aperçus un crâne jeté à l'écart dans un coin du cimetière bouleversé. Quelques cheveux l'ombrageaient encore. Cette vue me fit horreur ; pourtant, mu par un instinct indéfinissable, je me baissai et je ramassai le crâne pour le regarder. J'étais dominé par un de ces mouvements de curiosité qui sont plus forts que l'effroi ou la frayeur. Je n'avais jamais examiné de crâne, je pris celui-ci ; mais quelle ne fut pas ma stupeur lorsque mes regards saisirent, parmi les rares cheveux qui ombrageaient encore le crâne souillé de terre, l'extrémité d'un instrument de fer en partie rouillé, et enfoncé dans cette tête jetée sous mes pas comme la preuve ignorée d'un crime.

— Ah ! dit le gros Paul, en regardant le ca-